



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

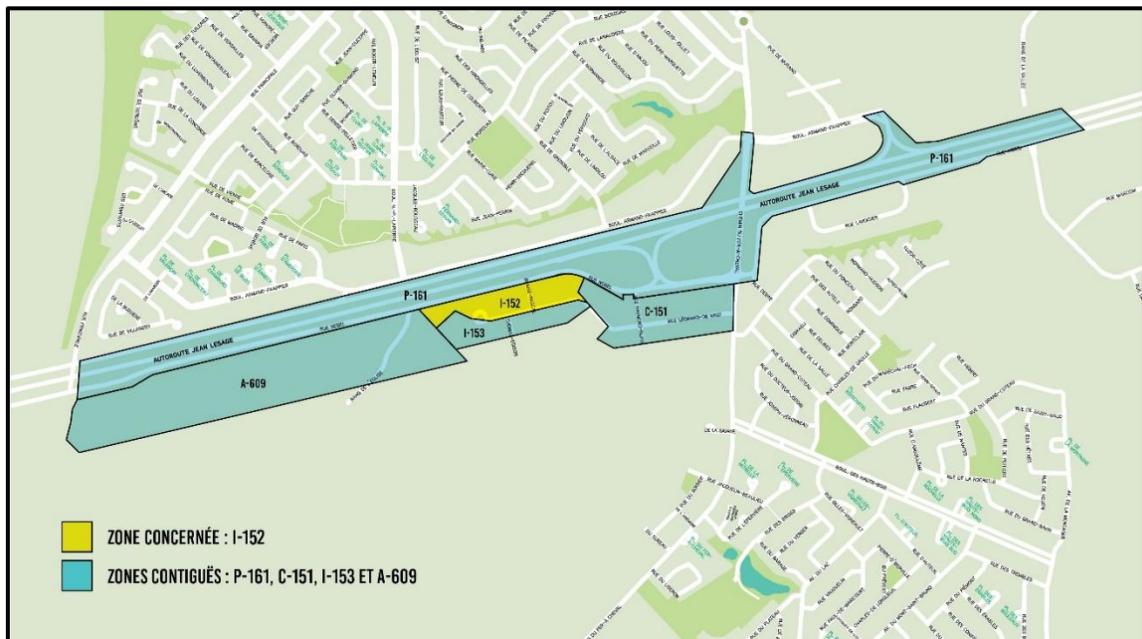
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

RÈGLEMENT 1101-130 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AJOUTER L'USAGE « 6392 SERVICE DE CONSULTATION EN ADMINISTRATION ET EN GESTION DES AFFAIRES » À LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE I-152

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée à l'effet que le conseil municipal, suivant l'adoption du premier projet de règlement 1101-130, par la résolution 25-392, en date du 9 septembre 2025, tiendra une assemblée publique de consultation le **29 septembre 2025, à 19 h**, dans la salle du conseil située à l'hôtel de ville de Sainte-Julie, au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Le règlement projeté aura pour conséquence d'ajouter l'usage « 6392 Service de consultation en administration et en gestion des affaires » à la grille des usages et des normes de la zone I-152, afin de permettre à la société TM Consult, œuvrant dans le domaine de la consultation en administration et en gestion des affaires, d'établir ses bureaux dans le bâtiment à locaux multiples situé au 2141, rue Nobel à Sainte-Julie.

La zone concernée I-152 est illustrée en jaune sur le croquis ci-dessous :



Ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de règlement est joint en annexe au présent avis public pour consultation. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès du Service du greffe par téléphone au 450 922-7050, pendant les heures d'ouverture, ou par courriel au greffe@saintejulie.ca.

Fait à Sainte-Julie, ce 15 septembre 2025.

Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière adjointe

| | |
|-----------------------------|------------|
| Avis de motion | 2025-09-09 |
| Premier projet de règlement | 2025-09-09 |
| Second projet | |
| Adoption | |
| Entrée en vigueur | |

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AJOUTER L'USAGE « 6392 SERVICE DE CONSULTATION EN ADMINISTRATION ET EN GESTION DES AFFAIRES » À LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE I-152

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter, à la sous-classe *C227 Autres services professionnels*, l'usage « *6392 Service de consultation en administration et en gestion des affaires* », à la grille des usages et des normes de la zone I-152;

ATTENDU QUE cette modification réglementaire vise à permettre à la société TM Consult, œuvrant dans le domaine de la consultation en administration et en gestion des affaires, d'établir ses bureaux dans le bâtiment à locaux multiples situé au 2141, rue Nobel, se trouvant dans la zone I-152;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2025, par la résolution numéro 25-***;

ATTENDU QU'un second projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le *****, par la résolution numéro 25-***;

ATTENDU QUE ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1. La grille des usages et des normes de la zone I-152, faisant partie intégrante du *Règlement de zonage 1101* à titre d'annexe « A », est modifiée à la note 8 par l'ajout, suivant les mots « De la sous-classe *C227 Autres services professionnels*, les usages suivants sont spécifiquement permis : », l'usage « *6392 Service de consultation en administration et en gestion des affaires* ».

ARTICLE 2. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

SIGNÉ À SAINTE-JULIE, ce dix-neuvième (19^e) jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-cinq (2025).

Mario Lemay
Maire

Nathalie Deschesnes
Greffière